

L'institut du monde arabe entre deux rives

Author(s): Thierry Fabre

Source: *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, No. 32, Numero special: La Méditerranée.

Affrontements et dialogues (Oct. - Dec., 1991), pp. 75-79

Published by: [Sciences Po University Press](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/3770000>

Accessed: 19-08-2015 15:01 UTC

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



Sciences Po University Press is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*.

<http://www.jstor.org>

L'INSTITUT DU MONDE ARABE ENTRE DEUX RIVES

Thierry Fabre

L'Institut du monde arabe veut dire les profondes affinités de civilisation qui unissent les peuples à travers la Méditerranée. Il souhaite devenir un lieu de médiation entre le monde islamique et l'Europe. Mais en aura-t-il jamais les moyens ?

L'Institut du monde arabe est un lieu de culture. Ce simple constat, qui semble aller de soi, est pourtant le résultat d'un avènement cahotique, toujours incertain, soumis aux soubresauts et aux aléas des relations entre les deux rives de la Méditerranée.

Lieu de médiation culturelle, l'Institut est placé à l'intersection de deux mondes en tension, de deux ensembles culturels qui s'attirent et se repoussent, qui se fascinent et se rejettent. D'où les contradictions qui le traversent et les périls qui le menacent. En effet, par suite d'une accumulation quasi concordante de crises — financière, statutaire, intérieure, politique et internationale —, l'Institut du monde arabe a été mis en péril.

○ LA CONCORDANCE DES CRISES

Fondation franco-arabe, l'IMA a pour paradoxe d'être une « fondation sans fonds ». Le fonds de dotation initiale ayant été utilisé

pour construire le bâtiment, un majestueux geste architectural dressé sur les bords de la Seine en regard de Notre-Dame, l'IMA s'est retrouvé sans autres ressources que les dotations annuelles de fonctionnement. Or ces dotations que doivent verser les membres fondateurs, l'Etat français et l'ensemble des Etats arabes, n'ont jamais été versées régulièrement depuis que l'Institut est ouvert au public (décembre 1987). Ce non-perçu cumulé a créé une situation déficitaire que les seuls versements français n'ont pas permis de combler, d'où la crise financière.

A cette crise financière s'est ajoutée une crise statutaire. Fondation partenariale qui a son siège sur le territoire français, l'IMA est régi par le droit français. Cet état de fait place les Etats arabes, membres fondateurs à part entière, dans une situation incertaine dans la mesure où le droit français des fondations pourrait être unilatéralement modifié par l'Etat français. Ils se trouveraient alors devant un fait accompli et non plus en position de partenaires à parité avec la France. C'est pourquoi plusieurs Etats arabes ont revendiqué un « statut international » pour l'IMA. Le Quai d'Orsay, de qui dépend budgétairement l'Institut, s'est opposé à ce changement de statut, craignant la constitution d'une nouvelle organisation internationale avec tous les problèmes y afférant (quotas de personnel, pesanteur de fonc-

tionnement, programmes formels...), qui ne sont guère compatibles avec la création d'un lieu de culture vivant sur la place de Paris. En revanche, un projet de réforme des statuts a été soumis en 1989 au collège des ambassadeurs arabes visant à renforcer le partenariat franco-arabe et à inscrire dans une convention internationale les statuts de la fondation afin d'éviter toute modification unilatérale des règles du jeu. A ce jour, nulle réponse n'y a été apportée, les représentants des différents pays arabes n'étant pas parvenus à se mettre d'accord. En outre, ce statu quo présente l'avantage pour certains pays de justifier leur non-versement au budget de fonctionnement de l'Institut.

Ces crises financière et statutaire ont inéluctablement provoqué une crise intérieure. L'Institut a, en effet, été contraint d'adapter ses dépenses à ses ressources, et il a été amené à pivoter sur ses bases. Le déficit structurel ne pouvant se prolonger, l'Institut a dû engager des mesures drastiques d'économie et licencier près du quart de son personnel. Ces mesures ont provoqué une profonde secousse intérieure qui a conduit l'Institut à redéfinir le sens de sa mission et les priorités de son action. Un « projet culturel pour l'Institut du monde arabe » a alors été élaboré visant à inscrire son action dans une nouvelle perspective sur laquelle nous reviendrons.

Mais plus fondamentalement, l'Institut a été l'objet d'une crise politique que la situation internationale n'a fait qu'intensifier. Cette crise politique ne s'est pas cristallisée par des affrontements entre, d'un côté, la partie arabe et, de l'autre, la partie française, comme s'il y avait deux blocs irréductibles. Elle s'est en fait traduite par une intensification de la relation d'incertitude, par un détachement, voire une vacance de certains pays arabes membres du conseil d'administration. Refusant d'être partie prenante du plan de restructuration, ces pays se sont tenus à l'écart du fonctionnement de l'Institut et se sont abstenus de participer à ses instances statutaires. L'invasion du Koweït

par l'Irak, le 2 août 1990, a compliqué plus encore la situation politique au sein de l'Institut. Outre qu'elle touchait directement deux membres fondateurs, cette crise allait provoquer une division majeure des Etats membres entre eux et susciter de la part des opinions publiques arabes un indéniable mouvement de rejet de la position française, tout particulièrement au Maghreb.

Ce tableau particulièrement noir, révélateur des contradictions et des impasses d'un lieu de contact entre cultures, conduit à s'interroger : le projet de l'Institut du monde arabe est-il encore possible ? La perspective d'une médiation culturelle organisée et instituée est-elle encore pensable ? La fracture, politique, économique et culturelle entre les deux rives n'est-elle pas si accusée qu'elle empêche toute définition d'un territoire commun ?

○ GENÈSE

Le paradoxe, c'est que par-delà l'accumulation des crises, l'Institut du monde arabe fonctionne. Il répond à une attente grandissante et joue un rôle significatif de sociabilité intellectuelle. Sa création était pourtant un pari et sa genèse le produit d'une concordance historique.

L'idée a été proposée par la France dès 1974. Dans la filiation de sa « politique arabe » et des retombées de la guerre de 1973 (perception de sa dépendance pétrolière et tentative pour initier un dialogue euro-arabe), la France aspire à jouer un rôle moteur dans la relation avec le monde arabe. La configuration est alors favorable tant du côté français que du côté arabe. En effet, lors du sommet arabe d'Alger, en novembre 1973, il est rappelé que « l'Europe est liée au monde arabe à travers la Méditerranée par de profondes affinités de civilisation et par des intérêts vitaux qui ne peuvent se développer que dans le cadre d'une coopération confiante et mutuellement avantageuse ». La création d'un lieu de culture susceptible de mieux faire connaître ces « profondes affinités de civilisation » paraît

d'autant plus appropriée que le pétrole a renforcé, en France et en Europe, l'image à la fois folklorique et négative des Arabes, et qu'il a dans le même temps créé des ressources financières considérables qui pourraient être utilement employées.

L'Institut du monde arabe est le produit de cette situation politique, économique et culturelle. Son origine n'est donc guère méditerranéenne, elle trouve plutôt ses racines dans les eaux du Golfe.

La maturation du projet fut longue. C'est après de multiples consultations et une réflexion en commun prolongée que l'acte de fondation de l'Institut est signé au ministère des Affaires étrangères à Paris, le 28 février 1980. Il rassemble, outre l'Etat français, 19 Etats arabes (l'Algérie, l'Arabie saoudite, Bahrein, Djibouti, les Emirats arabes unis, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Mauritanie, le Maroc, Oman, le Qatar, la Somalie, le Soudan, la Syrie, la Tunisie et les deux Yémen) auxquels se sont adjoints la Libye en 1988, l'Egypte et la Palestine en 1989.

Mais en dépit de cette longue maturation, le projet culturel de l'Institut du monde arabe est longtemps resté indéterminé. Outre les incertitudes quant à sa construction¹, l'Institut n'a pas une vision très claire de ses missions lors de son ouverture au public en décembre 1987. Fondé sur deux piliers — une bibliothèque et un musée —, son approche de la culture est largement statique. Malgré quelques initiatives, son image est avant tout celle d'un « bel écrin vide », d'une « vitrine » du monde arabe et d'une sorte de conservatoire de la culture officielle.

Il faut attendre la première session du comité culturel consultatif de l'Institut pour que soit engagé un processus de refondation du projet de l'IMA. C'est en effet à partir des conclusions de ses travaux qu'ont été définis une série de principes et de lignes directrices qui dessinent les orientations nou-

velles de l'Institut. En premier lieu, le partenariat franco-arabe comme cela est dit expressément dans le texte du nouveau « projet culturel » : « Véritable maison commune entre les ensembles culturels arabes et français, l'Institut se situe, de part et d'autre, à l'intérieur ». Aussi l'action de l'Institut est-elle basée sur la réciprocité, sur la recherche constante d'une relation équilibrée.

L'IMA n'a donc pas pour vocation de présenter, à partir de Paris, une culture arabe réinventée, figée par un regard étranger univoque, mais d'entretenir une relation vivante d'échange, en prise directe avec les débats, les questionnements et les formulations des acteurs de la culture arabe eux-mêmes.

○ UNE ACTION À TROIS DIMENSIONS

L'Institut du monde arabe inscrit également son action dans un certain nombre de lignes directrices qui dessinent le champ de son intervention. Il s'ouvre à trois dimensions : la dimension islamique, européenne et méditerranéenne.

La dimension islamique est une dimension culturelle essentielle du monde arabe. Sans la négliger, l'Institut n'y a pas porté jusqu'ici une attention suffisante. Aussi l'Institut intégrera-t-il désormais mieux le domaine des études islamiques à ses programmes.

Fondation culturelle franco-arabe, l'Institut n'a pas pour vocation de limiter son champ d'action au seul territoire français. Il est appelé à déployer ses initiatives en Europe et à s'affirmer comme un des lieux privilégiés de la relation culturelle euro-arabe.

Entre l'Europe et le monde arabe, il existe un territoire commun : la Méditerranée. Lieu de fondation, la Méditerranée est un espace de complémentarité culturelle, de rapprochement. Il appartient donc à l'Institut « de prendre en compte la dimension méditerranéenne et d'inscrire cette orientation non sur ses marges mais dans la centralité arabomusulmane ».

Le positionnement de l'Institut dans l'horizon culturel méditerranéen est donc in-

1. Cf. François Chaslin, « L'Institut du monde arabe : images, mirages et réalité », dans *Les paris de François Mitterrand*, Paris, Gallimard, 1985, p. 99-112 (coll. « Folio »).

déniable, mais il ne s'agit que d'une de ses orientations, qui n'est pas nécessairement la principale. En outre, l'Institut ne s'inscrit pas dans l'approche méditerranéenne qui est le plus souvent privilégiée par ceux qui défendent cette thèse, en se situant avant tout dans une antériorité arabo-islamique, qu'elle soit phénicienne, carthaginoise ou égyptienne. Une telle approche, à l'écart de la centralité culturelle arabe dont l'islam est le foyer, est à la fois illégitime et déplacée. C'est pourquoi l'Institut a fait le choix de situer la dimension méditerranéenne au cœur de la culture arabe, dans son intérieur, à l'image peut-être de ce qu'a tenté Taha Hussein qui, « au fond de l'héritage arabe et islamique, aura retrouvé la communauté méditerranéenne, l'affinité gréco-latine. Il ne s'agit pas par là de se rallier et encore moins de s'acculturer à l'Europe, mais de reconnaître en ce dernier des valeurs longtemps partagées avec les Arabes »¹.

C'est dans ces « profondes affinités de civilisation à travers la Méditerranée » que s'incarne la réalité méditerranéenne de l'Institut. Mais il ne s'agit bien entendu pas de le transformer en « Institut du monde méditerranéen », comme cela a pu être rapporté dans certains propos de presse, pas plus qu'il ne s'agit de privilégier telle ou telle région du monde arabe.

L'Institut reste celui de l'ensemble des pays arabes. Il se veut un lieu de culture vivante, un lieu d'émergence de la création contemporaine arabe, un lieu de sociabilité intellectuelle entre les deux rives. Depuis l'implosion de Beyrouth, Paris est en effet devenue une des capitales intellectuelles du monde arabe, au moins par le nombre de journaux, de revues ou de créateurs qui ont choisi d'y élire domicile. L'Institut est placé au cœur de ce réseau. Sans être une tribune pour les « exilés » ou une scène pour engager d'inutiles polémiques, l'Institut a ouvert des espaces de débat : les Mardis et les Jeudis

de l'IMA, ainsi que la Chaire qui accueillent toutes les semaines un large public. Ces activités de rencontres et de débats, qui s'ouvrent à la dimension méditerranéenne autant qu'à la dimension islamique et européenne, sont l'expression de cette culture arabe moderne en train de se dire, de se faire et de se penser.

○ UNE MAISON COMMUNE ?

Le risque, c'est que ce qui se débat et se produit à Paris soit coupé de la réalité culturelle des pays arabes eux-mêmes. La mission de l'Institut est justement d'assurer cette jonction. Mais elle n'est pas toujours aisée dans la mesure où la conception de la culture qui existe en France et en Europe n'est pas nécessairement en phase avec celle qui prévaut dans le monde arabe.

Il y a là une indéniable coupure entre les deux rives, entre une vision du monde désenchanté, sécularisé et individualisé, et un monde où le paradigme religieux est dominant et où la communauté reste la forme privilégiée d'organisation sociale. Mais le parti pris d'un lieu de médiation culturelle tel que l'Institut est de considérer qu'une telle coupure n'a rien d'irréversible. Elle existe et a d'ailleurs même parfois tendance à se creuser, mais elle relève de trajectoires historiques et non de séparations essentielles opposant un « homo islamicus » à un « homo europæus ».

La guerre du Golfe a sans nul doute élargi la coupure qui est dans les têtes, entre une rive et l'autre de la Méditerranée. Elle a attisé les méfiances et consolidé de part et d'autre les forces de rejet. Lorsque les camps sont tranchés, la médiation culturelle devient pour le moins incertaine. Dès lors, quel peut être le rôle d'une institution telle que l'IMA ? Son projet a-t-il encore un sens ?

Créer une institution, c'est faire le choix du durable par-delà les affrontements de circonstance et les incompréhensions en profondeur. Entre la France, l'Europe et le monde arabe, les relations sont inéluctables,

1. Jacques Berque, présentation de Taha Hussein, *Au-delà du Nil*, Paris, Gallimard, 1977, p. 78.

pour des raisons au moins d'ordre géographique et de circulation des personnes. Dans cette configuration l'Institut a une mission permanente de convergence des cultures et son rôle en période de crise est sans doute plus indispensable que jamais. Sera-t-il en mesure de dessiner les contours d'une commune appartenance entre les deux rives

de la Méditerranée ? C'est le mouvement de son utopie et son « principe d'espérance ».

□

Thierry Fabre *est conseiller à l'Institut du monde arabe et membre du comité de rédaction de la revue Esprit.*